

# Rapport annuel 2024-2025

---



apcm

# Table des matières

- I Fonctionnement général
- II Projets et activités
- III Promotion collective
- IV Rapport financier



# Fonctionnement général



En cette fin d'exercice financier, je prends un moment pour vous écrire et partager avec vous quelques réflexions.

Permettez-moi de mettre l'accent sur le côté un peu moins glamour d'être artiste. L'administration! La dernière année fiscale a été marquée par un travail de fond considérable, souvent invisible mais essentiel à la solidité de notre association. Nos membres du conseil d'administration ont consacré des heures et des heures de bénévolat à des tâches administratives cruciales qui façonnent l'avenir de l'APCM. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur dévouement exceptionnel.

Parmi ces réalisations importantes, nous avons mené une révision complète de nos règles et procédures, un exercice minutieux qui nous permet aujourd'hui de clarifier notre direction et notre manière d'opérer. Parallèlement, des comités dédiés ont travaillé à la révision des catégories et des critères en amont des Trille Or, garantissant ainsi la pertinence et l'équité de notre gala.

Bien sûr, nos activités annuelles habituelles ont également continué à porter fruits. Nos projets Quand ça nous chante, Profusion, Jamais Trop Tôt, Rond Point et bien d'autres ont maintenu leur impact auprès d'une vaste gamme de musiciens, des artistes émergents jusqu'aux professionnels chevronnés.

Cette année a aussi été témoin de changements significatifs au sein de notre équipe. Nous avons dû dire au revoir à Émilie Clément-Emond, tout en accueillant Philippe Doucet dans nos rangs. Nous avons également eu le plaisir d'intégrer Laëtitia, qui chapeaute maintenant de nouveaux projets innovants, notamment un service d'accompagnement et de formation pour aider nos artistes avec leurs déclarations de prestations et droits de redevances. Cette initiative répond à un besoin réel de notre communauté et témoigne de notre volonté d'évoluer avec les besoins de nos membres.

Je dois souligner le travail remarquable de Thomas et de toute son équipe, qui ont navigué ces transitions avec professionnalisme et ont maintenu la qualité de nos services malgré les changements.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE



**ARIANE MAHRÿKE LEMIRE**

Présidente

Depuis, nous avons aussi vécu un changement important au sein du CA. Michel Laforge nous a quitté pour rejoindre le Conseil des arts du Canada. Michel a été bien plus qu'un simple membre : il a incarné l'engagement et la passion au service de notre communauté musicale. Sa rigueur, son attention aux détails et sa générosité intellectuelle ont enrichi nos discussions et orienté nos décisions pendant de nombreuses années. Nous lui sommes reconnaissants pour tout le soutien qu'il a apporté à notre organisme et nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions. Je suis confiante que son nouveau rôle lui permettra de s'épanouir et il sera à la hauteur des défis.

Justement, il faut que je fasse mention des défis auxquels nous faisons face en tant que communauté artistique. Notre industrie nous demande aujourd'hui d'endosser une multitude de rôles : nous devons être nos propres agents de marketing, créateurs de contenu pour les médias sociaux, agents de booking, comptables, administrateurs et gérants. Parallèlement, nous constatons que la musique semble devenir de moins en moins rentable financièrement, ce qui ajoute une pression supplémentaire sur nos épaules d'artistes. Ces réalités peuvent parfois sembler décourageantes, mais c'est précisément dans ces moments que l'importance de notre association prend tout son sens.

C'est ensemble que nous pouvons relever ces défis. C'est en partageant nos expériences, nos solutions et nos ressources que nous trouvons la force de continuer. Votre engagement, votre participation active et votre soutien mutuel sont les fondations sur lesquelles repose la vitalité de notre communauté.

Je vous encourage donc à rester impliqués, à participer à nos activités et à continuer de faire rayonner cette musique qui nous raconte, qui nous ressemble et qui nous rassemble. Car après tout, comme je le dis souvent, les petites victoires mènent aux grands changements et à la magie de cette industrie.

Merci à chacun d'entre vous pour votre dévouement et votre passion. Ensemble, nous continuerons à faire vibrer la francophonie musicale canadienne.

## MOT DE LA DIRECTION

Pour cette rétrospective 24-25, j'enfile mon sac-à-dos à rétroviseurs, je vous détaille ce que j'ai mis dans mon sac, et vous guide à travers les chemins empruntés la dernière année. Allez! on part en expédition.

Niveau topographie, je savais dès le début d'année que le parcours allait être difficile. Un budget à la base difficile à équilibrer, un nouveau service (Gestion APCM) auprès des membres à lancer et à pérenniser, un Trille Or à préparer, et un festival Quand ça nous chante au centre-ville de Toronto à organiser, je craignais le dénivelé négatif, en d'autres termes un déficit budgétaire.

Pas de quoi me décourager ceci dit, j'en ai déjà parcouru du milage avec l'APCM, avec un bon équipement on surmonte toujours les difficultés. Et bien équipé je l'étais! À commencer par l'équipe de l'APCM composée de David Robquin, Émilie Clément-Émond, Jonas Allamanno, Sophie Moreau-Parent, d'une nouvelle venue Laëtitia Busanga, et enfin de Liette Robichaud. Grâce à eux.elles, j'ai pu randonner par monts et par vaux en toute sécurité! Je les remercie et leur tire mon chapeau (de randonneur) pour le travail accompli.

Au sujet du conseil d'administration, c'est le camp de base de toute expédition, celui à qui on se réfère quand vient poindre les nuages, qui nous informe sur la direction des vents et qui nous guide à travers les tempêtes (je vous rassure il n'y en a pas eu). Et l'an passé les membres du conseil d'administration de l'APCM ont pleinement joué leur rôle. Pour leur aiguillage, je tiens à remercier Ariane Mahrÿke Lemire, Michel Laforge, Daniel Sauvé, Céleste Lévis, Kelly Bado, Brian St-Pierre et Kaede Nguyen.



**THOMAS KRINER**

Directeur général, développement et partenariats



Chemin faisant, mon sac à dos pesait lourd. Le poids des politiques et procédures à réviser et mettre à jour (11 au total) se faisait sentir. Un travail de bonne gouvernance indispensable cela dit, bien guidé par notre consultante Julie Gillet (M3 Consultations), et supervisé avec extrême bienveillance par un comité exécutif composé d'Ariane Mahrÿke Lemire, Daniel Sauvé et Michel Laforge. Et puis la pesanteur de ces politiques s'est soudainement évanouie lors de leur adoption à l'unanimité par le CA en mars 2025.

J'ai pu tout de même profiter du panorama. Du haut des monts Rond Point, Profusion et Quand ça nous chante, la vue était belle et l'horizon prometteur. Un vrai vent de fraîcheur pour attaquer les dénivelés positifs.

Une expédition c'est le fun seul, mais c'est tout de même mieux bien accompagné. Et c'est cette logique que nous avons voulu apporter avec la création du nouveau service Gestion APCM. En plus de la distribution, l'APCM s'est dotée d'un nouveau service d'accompagnement en déclarations d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores dans le but d'accompagner et d'alléger nos membres dans les versants les plus à-pic de leur carrière musicale. Et en guise de sherpa, l'APCM a fait confiance à Laëtitia Busanga pour mener la cordée.

Une fois arrivé, pas le temps de se reposer qu'on enchaîne déjà sur une nouvelle randonnée... Mais en se retournant en arrière quelques instants, je suis fier du chemin parcouru et des cairns que l'APCM a érigé sur le trajet pour baliser le parcours des générations présentes et futures de musiciens et musiciennes en Ontario et dans l'Ouest canadien.

# REMERCIEMENTS

---

Tel que mentionné plus haut, l'importance d'une équipe stable, engagée et solide est vitale au bon fonctionnement de l'organisme. Il n'est donc pas de trop de remercier une nouvelle fois, David, Sophie, Émilie, Jonas, Laëtitia et Liette pour leur excellent travail. Un merci tout spécial à Émilie Clément-Émond qui a quitté l'APCM à la fin mars 2025 vers de nouveaux défis professionnels, et qui aura laissé une empreinte indélébile au cours de son passage en tant que responsable des communications ces 4 dernières années. On souhaite par la même occasion la bienvenue à Philippe Doucet, qui a remplacé Émilie dans ses fonctions!

On a également souligné le rôle et l'importance d'un conseil d'administration. Leur travail de bonne gouvernance la dernière année est à mentionner. Merci à Ariane Mahryke Lemire, Daniel Sauvé, Michel Laforge, Kaede Nguyen, Céleste Lévis, Kelly Bado et Brian St-Pierre. Et également à Jeff Homère qui a quitté le conseil d'administration en septembre dernier.

L'appui des bailleurs de fonds revêt un caractère vital dans l'existence et la survie de l'APCM. Que les subventions soient affectées à la programmation annuelle ou aux projets, ils représentent 80% du budget total de l'APCM en 24-25. Il est donc primordial de souligner leur apport au bon fonctionnement de l'APCM. Un grand merci à : Patrimoine Canada, Musicaction, Le Conseil des arts de l'Ontario, Ontario Créatifs, Fonds Radio Star, et le Ministère de l'Éducation de l'Ontario pour leur soutien.

Enfin merci à nos partenaires, collaboratrices et collaborateurs avec qui nous partageons tout au long de l'année, j'ai nommé: l'ANIM, Réseau Ontario, l'Alliance Culturelle de l'Ontario, le Réseau National des Galas de la chanson, Théâtre Action et les intervenant.e.s en milieu scolaire.



# L'ÉQUIPE DE L'APCM



**Thomas Kriner**

Directeur général, développement et partenariats



**David Robquin**

Chargé d'accompagnement et de la mise en marché numérique



**Jonas Allamanno**

Responsable des événements artistiques



**Sophie Moreau-Parent**

Coordonnatrice de projets



**Laëtitia Busanga**

Responsable du service APCM Gestion



**Philippe Doucet**

Responsable des communications  
(à partir de mai 2025)



**Liette Robichaud**

Coordonnatrice des finances et de la comptabilité



**Émilie Clément-Emond**

Responsable des communications  
(jusqu'en mars 2025)

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Ariane Mahryke-Lemire**  
Présidente



**Céleste Lévis**  
Secrétaire-Trésorière



**Daniel Sauvé**  
Administrateur



**Kaede Nguyen**  
Administratrice



**Kelly Bado**  
Administratrice



**Brian St-Pierre**  
Administrateur



**Michel Laforge**  
Administrateur

## LES SERVICES OFFERTS



# LISTE DES 115 MEMBRES DE L'APCM

---

Aïcha Jessica Célia  
Alain Bourget  
Alain Desrochers  
Alain Tshinza  
Alexandre Millaire  
Alexis Normand  
Aline Homzy  
Amy Painchaud Bloos  
Anique Granger  
Ariane Jean  
Ariane Marhyke Lemire  
Brian St-Pierre  
Brigitte Desjardins  
Cecilia-Aurel Rodriguez-Beaudoin  
Céleste Lévis  
Chantale Trottier  
Claire Morrison  
Claude Faucon  
Dan Ndala  
Daniel Sauvé  
Daniel Viragh  
David Poulin  
Denyse Marleau  
Dillon Orr  
Edouard Landry  
Élodie Dorsel  
Eric Morin  
Éric Foisy  
Erika Lamon

Étienne Bellemare  
Francis Marchildon  
François Dubé  
Frederic Boutin  
Gabriel Lavoie  
Geneviève Freynet  
Geneviève Roberge-Bouchard  
Geneviève Toupin  
Guy Madore  
Héloïse Charrette-Yelle  
Héloïse Rosenfeld  
Isabelle Bouffard  
Isabelle Cliche  
Isabelle Mercier  
Jacques Doucet  
Jason Golden  
Jean Cloutier  
Jean-François Thibodeau  
Jean-Pierre Bisnaire  
Jeannine M. Guyot  
Jeanpi Walelo  
Jeff Homère  
Jessy Lindsay  
Joanie Charron  
Joel Lavoie  
Joëlle Roy  
Johanne Lefebvre  
Jonathan Charlebois  
José Bertrand



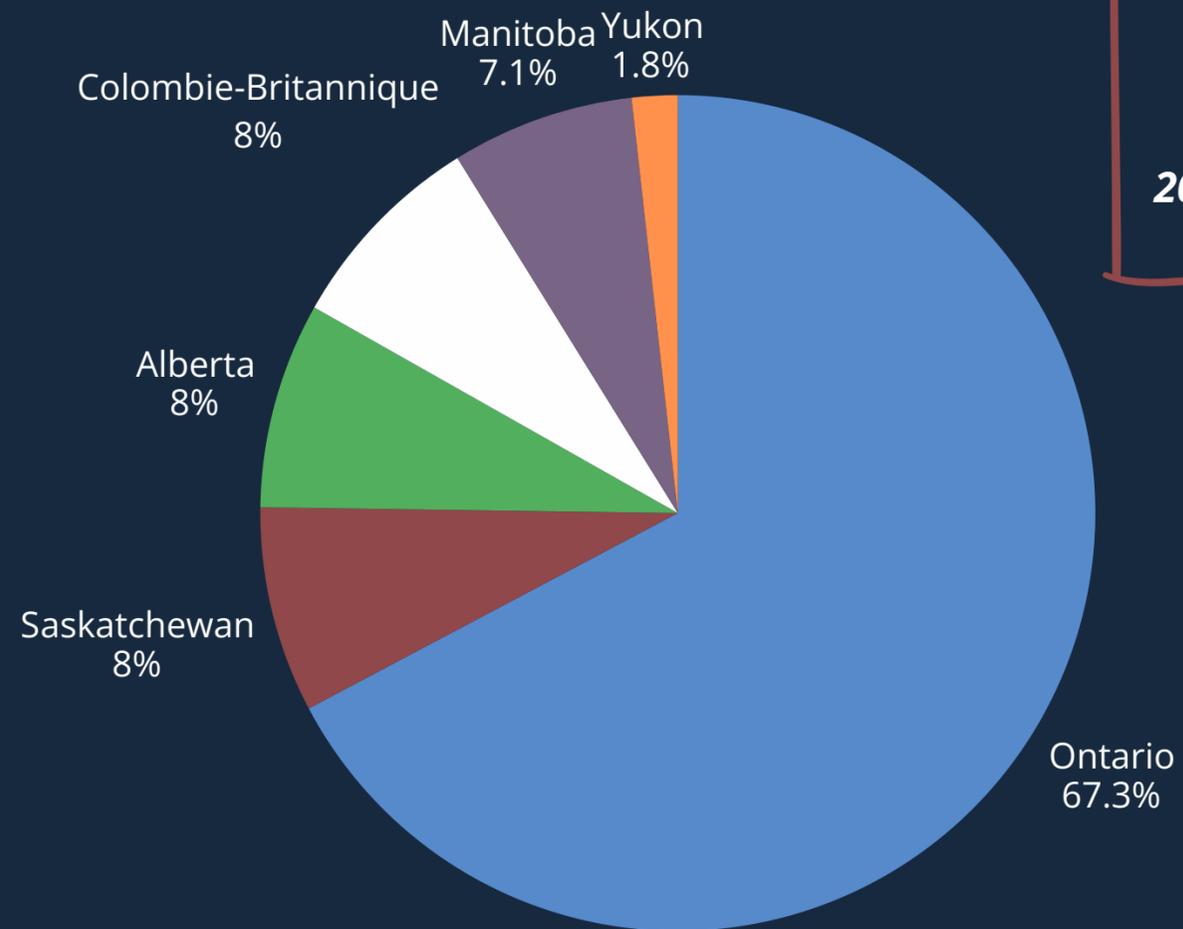
Justin André Lacroix  
Kaede Nguyen  
Kelly Bado  
Kelly Lefaive  
Kevin Daoust  
Liautaud H. Philogène  
Loig Morin  
Louise Chiasson  
Luc Lalonde  
Manon Tremblay  
Marc Beaudin  
Marc-Antoine Joly  
Marcel Aymar  
Marie-Veronique Bourque  
Marianne LaFrance  
Mario Lepage  
Martin Houle  
Matt Stern  
Mélicca Ouimet  
Michel Laforge  
Michel Paiement  
Mimi Emilie O'Bonsawin  
Natalie Aloessode-Bernardin  
Nathalie Nadon  
Nathalie Ai Rei Dooh-Tousignant  
Nicholas-Rory Sommier  
Nicolas Doyon  
Noémi Parenteau-Comfort

Patrick Pharand  
Paul Cournoyer  
Philippe Doucet  
Philippe Flahaut  
Philippe Mathieu  
Pier-Bernard Tremblay  
Pierre Rivard  
Pierre Sabourin  
Rayannah Kroeker  
Reney Ray Roy Rioux  
Richard Malette  
Sarah Howard  
Serge Monette  
Shawn Jobin  
Sophian Alkurdi  
Sophie Grenier  
Sophie Harb  
Sophie Moreau Parent  
Stéphane Paquette  
Suzanne Pinel  
Sylvie Chalifoux-Demers  
Sympa César  
Thomas Chevalier  
Trésor Otshudi  
Véronique Poulin  
Véronique Trudel  
Yaovi Hoyi  
Zachary Martin

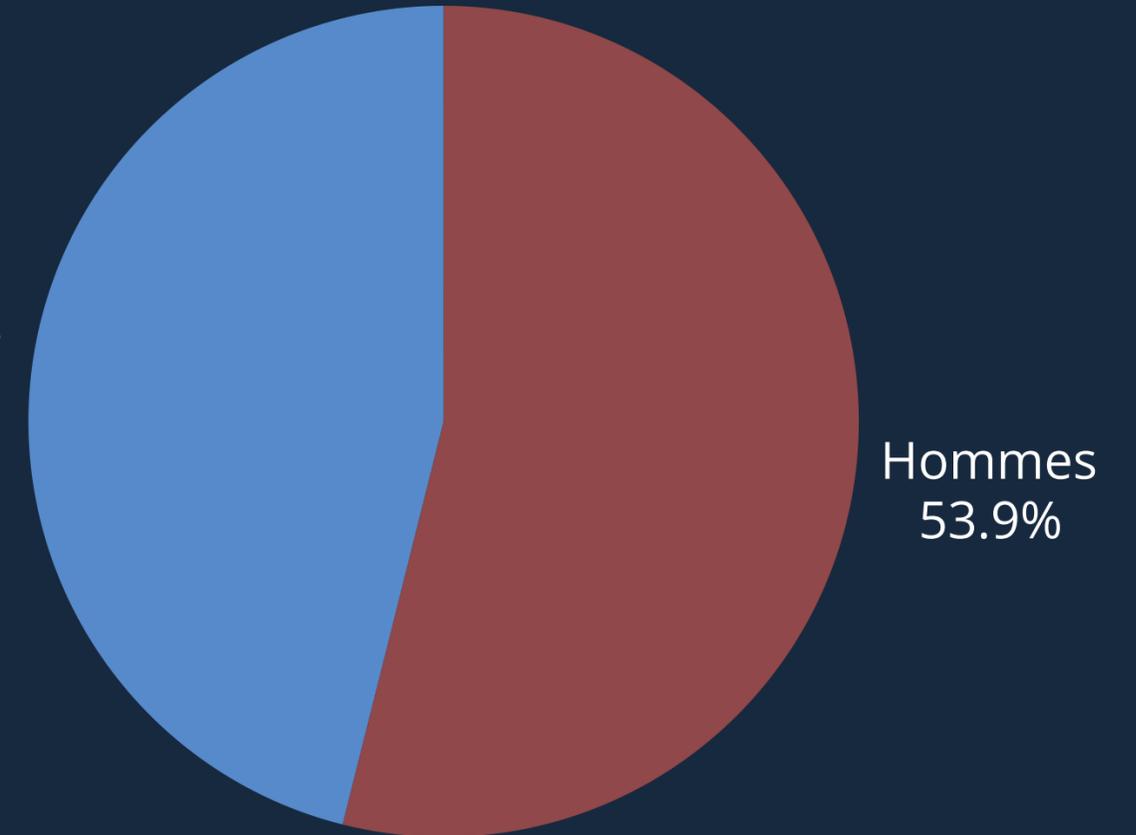
# RÉPARTITION DES 115 MEMBRES

14%

Augmentation de la  
membriété entre  
2023-2024 et 2024-2025



Femmes  
46.1%



# LES PARTENAIRES



Alliance nationale de  
l'industrie musicale



## LES PARTENAIRES (SUITE)



ma première  
place  
des arts



II

# Projets et activités



# SERVICE DE GESTION

## Nouveau service de l'APCM

Cela fait maintenant un an que le Service de gestion de l'APCM a été lancé, à l'automne 2024. Dès le départ, l'initiative a suscité un réel intérêt car plusieurs artistes nous ont fait part de leur curiosité et de leur volonté d'en apprendre davantage sur les services de soutien administratif et de gestion liés à leur carrière. Nous avons également collecté les intérêts à travers un sondage que nous avons envoyé aux membres à l'automne 2024.

Les premiers mois ont été marqués par une certaine prudence car les prises de RDV et les adhésions étaient encore timides. Cependant, à partir du printemps 2025, l'intérêt s'est transformé en véritable engouement, et nous avons vu une nette augmentation de la demande, tant pour les rencontres individuelles que pour les adhésions formelles au service. En particulier grâce à notre service d'aide à la déclaration des spectacles. L'un des facteurs clés ayant contribué à cette croissance est la mise en place de l'outil Calendly, qui a facilité la prise de rendez-vous et rendu le service beaucoup plus accessible. Toutes les semaines, nous rencontrons des artistes un minimum deux fois par semaine.

apcm

SONDAGE D'INTÉRÊT :  
**ACCOMPAGNEMENT FINANCIER &  
SERVICE JURIDIQUES**

**GESTION ADMINISTRATIVE**

DROITS VOISINS  
DROITS D'AUTEUR  
SPECTACLES  
METADONNÉES  
SUBVENTIONS

ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ  
GUIDES PRATIQUES

musicaction Canada



## SERVICE DE GESTION

---



### Formations offertes

Au cours de la dernière année, nous avons eu l'occasion d'animer plusieurs formations ciblées :

- Lors de Rond-Point, sur les réalités administratives des artistes et le fonctionnement des œuvres musicales et enregistrements sonores ainsi que les différents rôles des sociétés de gestion.
- Lors de Contact Ontarois, Laëtitia a présenté un atelier sur les métadonnées musicales.
- Lors de Trille Or, Laëtitia a donné un mini atelier pratique sur les sociétés de gestion collectives avec un accent sur la SOCAN.

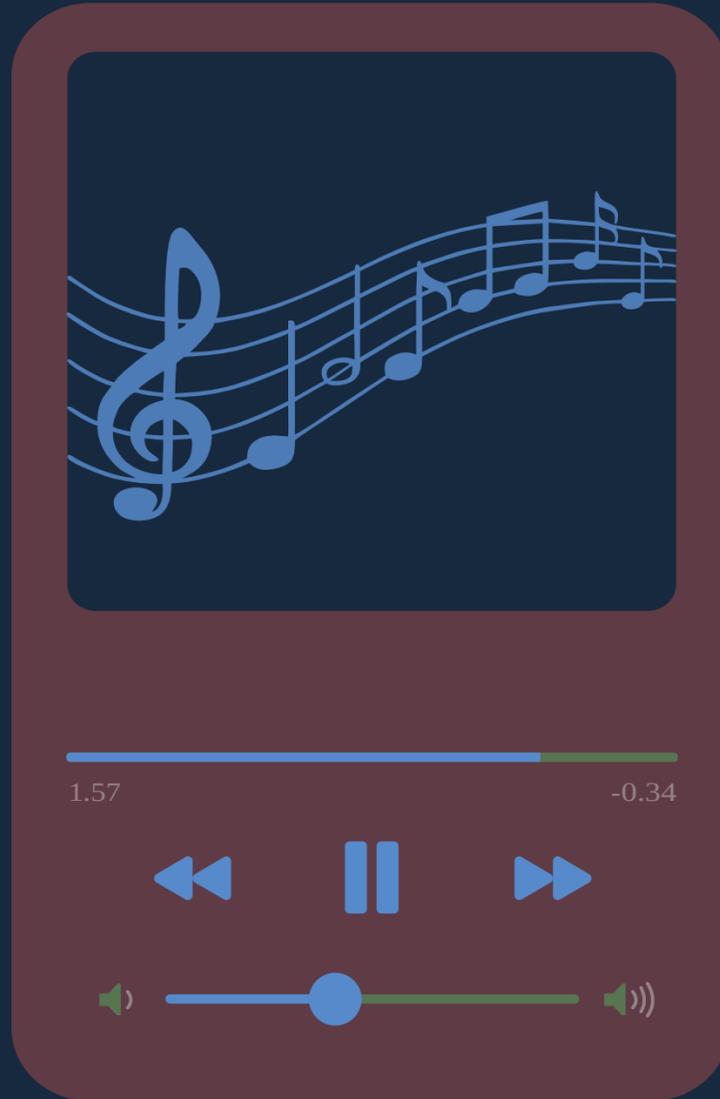
Une nouvelle formation est prévue pour octobre 2025, et d'autres sont à venir pour mieux répondre aux besoins évolutifs de nos membres. Nous avons un total de 8 membres ayant adhéré au service de gestion (à ce jour) provenant de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Manitoba et du Yukon. Notre objectif est que ce chiffre double et, surtout, d'avoir 20 membres au total qui adhèrent à ce service. Nous estimons que ce chiffre est atteignable d'ici avril 2026.

### Conclusion

Cette première année confirme que le besoin est réel. Ce service est en train de devenir un levier structurant pour les artistes francophones qui souhaitent se professionnaliser et mieux gérer les aspects complexes de leur carrière. D'autant plus que les retours de nos adhérents sont très encourageants au niveau de la qualité des services et comment les rencontres les ont aidés. Nous avons encore du chemin à faire, mais les bases sont solides. Un grand merci aux artistes pour leur confiance.

# DISTRIBUTION NUMÉRIQUE

## Résultats obtenus



L'année 2024-2025 a été une année de transition et de changements. Malgré une bonne année en termes d'écoutes sur le catalogue, **1 695 990 streams** (69 362 streams de moins que l'année précédente), c'est une année qui a été plus compliquée en termes de sorties et de résultats.

Comme annoncé l'an passé, les plateformes, ainsi que Believe, ont renforcé leurs exigences sur les projets qui seront mis de l'avant. De plus, l'APCM a constaté une baisse de nouveaux projets avec seulement **28 sorties de nouveaux projets** et **9 ajouts d'ancien catalogue** pour un total de **37 projets**.

Tous ces facteurs réunis expliquent donc une baisse des écoutes et de performance du service de distribution. Malgré le fait que les résultats ne soient pas catastrophiques, L'APCM a déjà commencé à remédier à ces problématiques en proposant des alternatives qui arriveront au courant de l'année 2025-2026.

**La première alternative** étant d'offrir un accès plus flexible à la distribution en offrant une mise en marché plus rapide, sans pitch à fournir auprès de Believe. Cela permet d'alléger le travail à fournir par le membre et le délai de mise en marché, passant de 8 semaines, à 3 semaines. Cette option, mise en place depuis le début de l'été 2025, offre déjà des résultats satisfaisants avec un nombre de sorties record pour la rentrée 2025, avec 12 sorties courant août/septembre.

**La deuxième alternative** apportée par l'APCM est de mettre en place des nouveaux packs de distribution plus orientés sur le rayonnement des sorties. Ces options de distribution, qui seront payantes, permettront à l'artiste d'envoyer sa musique aux médias et radios (similaire à l'ancienne offre) mais proposeront aussi un ciblage de listes de lecture d'utilisateurs tiers sur les plateformes comme Spotify, Apple Music, etc. Ce ciblage se fera à travers les sites SubmitHub et Groover. La dernière formule permettra l'optimisation de ses plateformes et réseaux sociaux pour accompagner la sortie d'un nouvel album. Plus de détails seront dévoilés prochainement sur ces nouvelles formules.

# DISTRIBUTION NUMÉRIQUE

## Résultats obtenus

Comme annoncé l'année passée, la plateforme Spotify avait déjà resserré son taux d'acceptation aux listes de lecture éditoriales. De plus, la majorité des listes de lecture de la plateforme sont maintenant algorithmiques.

Sur l'année 2024-2025 le « Spotify Discovery Mode » a malgré tout permis à 33 titres de bénéficier de l'optimisation de catalogue avec un gain estimé à plus de **161 000 streams** (soit 100 000 de plus que l'année dernière)

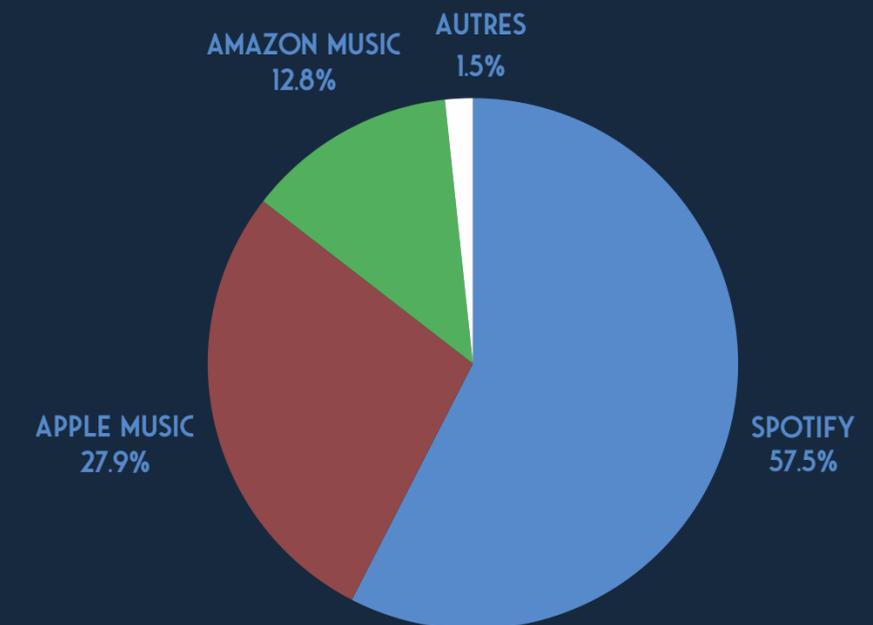
Cette année, les campagnes d'optimisation ont permis d'augmenter le taux de streams d'environ **26%**. À noter que le Spotify Discovery Mode a un taux de rémunération inférieur à la moyenne.

Comme l'année dernière, il est important de noter que les campagnes d'optimisation s'obtiennent grâce au travail de la distribution. À la fois par les pitches aux plateformes, mais aussi par le fait de bien remplir les métadonnées des sorties et d'être rigoureux sur les échéanciers. C'est ensuite la performance du titre, dans les premiers instants, qui fait qu'il reste ou non dans la valorisation des algorithmes (nombres de sauvegardes, temps moyen d'écoutes, etc).

Pour la première fois cette année, nous avons obtenu des listes de lecture pour un seul projet. En réponse à cela, l'APCM s'est entretenu avec Believe pour comprendre ces difficultés et des pistes de solution et des outils pour aider les artistes à mieux préparer leurs sorties ont été mises en place. Nous avons déjà ré-obtenu des playlists éditoriales sur Spotify et Apple Music pour la prochaine année.

### L'ensemble du catalogue de l'APCM a généré:

<b>1 695 990</b>	Lectures
<b>506</b>	Téléchargements de titres
<b>70</b>	Téléchargements d'albums
<b>2600</b>	Shazam (plateforme d'identification sonore)
<b>8786,91CA\$</b>	Revenus générés par ces écoutes



# DISTRIBUTION NUMÉRIQUE

## Vers de nouveaux défis

À mon arrivée à la distribution fin 2019, nous avons remodelé ce service pour l'adapter à la réalité et aux besoins de nos membres. Pendant 5 ans, cette méthode a fait ses preuves, permettant à de nombreux artistes de rayonner, d'être accompagnés et de se professionnaliser dans leurs mises en marché.

Mais la distribution numérique, et surtout les plateformes, ont beaucoup évolué. L'APCM doit donc relever de nouveaux défis et faire face à de nouvelles réalités pour ses membres. Comme énoncé, la diminution drastique de listes de lecture éditoriales, ainsi que la place accordée aux artistes dans ces dernières, nous poussent à changer notre façon de travailler.

Comme exprimé ci-dessus, l'annonce de nouvelles options dans la distribution, ainsi qu'un accompagnement plus personnalisé avec les artistes pour explorer des pistes de commercialisation plus niches ou DIY permettront de relever ces nouveaux défis.

En 2024-2025, nous avons donc accompagné 37 projets, enregistré 1,7 millions de streams sur le catalogue, 506 téléchargements de titres, 70 téléchargement d'album et 2600 Shazams (la plus grosse diminution de l'année.).

En termes de redevances, le catalogue de l'APCM a généré 8786,91\$ de redevances. C'est une diminution 0,08% par rapport à l'année dernière.

Ce résultat est en cohérence avec les chiffres cités plus haut et font partie des motivations de l'APCM à améliorer le service de distribution pour la prochaine année.

L'APCM à aussi effectué un partenariat de liste de lecture avec la FCCF, un partenariat de couverture médiatique avec Le Canal Auditif, ainsi que l'envoi d'infolettres aux médias sur les nouveautés en distribution et la mise à jour du liste de lecture hebdomadaire. De nouveaux partenariats sont explorés pour la prochaine année.



Sortie des membres

# DISTRIBUTION NUMÉRIQUE



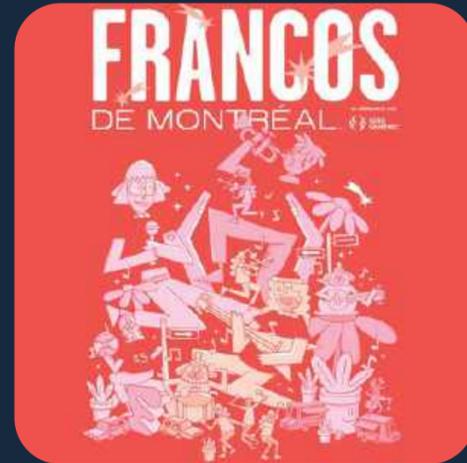
# DÉMARCHAGE/REPRÉSENTATION

Les membres de l'équipe APCM se sont déplacés tout au long de l'année sur divers événements de l'industrie musicale à travers le pays et à l'international. Les objectifs étant de faire la promotion des membres, accroître notre réseau de professionnels, découvrir de nouveaux projets (potentiels nouveaux membres), consolider des partenariats, et positionner l'APCM sur l'échiquier de l'industrie musicale nationale et internationale.

Voici les événements auxquels l'APCM a pris part:



**Capital Music Awards**  
Ottawa (Sophie)



**Francofolies de Montréal**  
Montréal (Thomas + Jonas)



**Festival international  
de la chanson de Granby**  
Granby (Sophie)



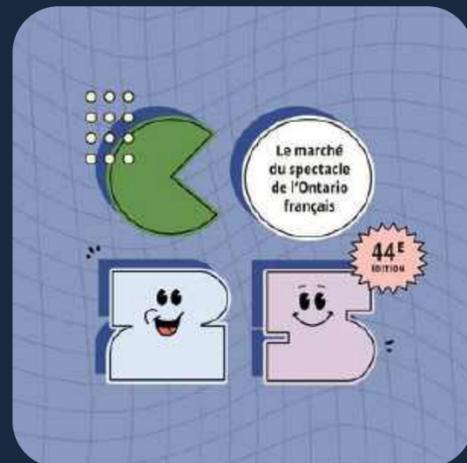
**Contact Ouest**  
Regina (Émilie)



**Coup de coeur francophone**  
Montréal (Thomas + Jonas)



**FrancoFête**  
Moncton (David)



**Contact Ontariois**  
Ottawa (Toute l'équipe)



**Phoque Off**  
Québec (David)



**Folk Alliance International**  
Montréal (Sophie)

# PROJET: TRILLE OR (13E ÉDITION)

*L'année financière 2024-2025 prenant fin en mars, nous allons uniquement évoquer le travail de pré-production de notre événement Trille Or.*



Ce travail a débuté avec la tenue de 3 sessions de réflexion et de discussions, en juillet 2024, par le comité de révision des règles et procédures Trille Or. Ce comité, composé de personnes bénévoles ayant à cœur le projet, a revu la cohérence de toutes les catégories, a recommandé d'en supprimer certaines et d'en ajouter d'autres et s'est également penché sur les critères d'admissibilité pour chacune d'elles.



Le travail s'est poursuivi au courant de l'automne avec la réception des différentes candidatures. En collaboration avec la directrice de scrutin Pénélope Gaultier, nous avons configuré la plateforme Air Table pour centraliser les applications. Cela a grandement facilité le processus de vérification de chaque candidature et simplifié le processus de soumission pour les artistes. Ensuite, l'organisation des différents jurys pour chaque catégorie a été confiée à la directrice de scrutin. En effet, pour éviter tout conflit d'intérêt, l'APCM n'intervient pas dans ce processus.

Cela a permis à l'équipe de l'APCM d'avancer sur la préparation du Gala avec le recrutement de la direction artistique Kristell Le Nôtre et de son équipe : Félix Desrochers (éclairage), Jean-Luc Huet (backliner) et Jean-Sébastien Cyr (direction technique) et des discussions avec notre lieu d'accueil, le Centre National des Arts. L'hiver 2025 a été consacré à la recherche de partenaires et commanditaires pour notre événement ainsi que d'un hôtel partenaire.



Enfin, le 30 janvier 2025, nous avons pu dévoiler l'ensemble des 44 nominé-es dans les 26 catégories concernées. À la suite de quoi nous avons pu débiter notre stratégie de promotion.

En effet, grâce à l'aide financière du Fonds RadioStar, l'APCM a pu concevoir une stratégie de promotion globale pour l'événement Trille Or qui a débuté dès l'annonce des nominations en janvier dernier, et qui s'échelonne jusqu'à la tenue du gala Trille Or. Une stratégie qui allie à la fois relations de presse, création de contenus, et promotion numérique ciblée, afin de valoriser et faire connaître Trille Or du grand public à travers les œuvres des artistes en nomination.

# PROJET: ROND POINT (10E ÉDITION)

La saison 2025 de Rond Point rimait avec anniversaire puisqu'il s'agissait (déjà) de la dixième édition de ce projet. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a tenu toutes ses promesses. Avec une dizaine de candidatures reçues, le jury a choisi de donner une chance à trois projets de la région d'Ottawa : Vincent Bishop, Sophie Grenier et Val d'Avalon. Pour la deuxième année consécutive, le mandat de direction musicale et artistique a été confié à l'artiste ACI Anique Granger.

La première résidence s'est tenue du 15 au 17 octobre au Club SAW. Durant ces premières journées de travail, l'objectif était déjà de briser la glace entre les trois participant-es, la direction musicale et l'équipe APCM et découvrir les univers musicaux de chacun-e. Puis, l'accent a été mis sur le travail des trois compositions musicales de chaque artiste : textes, arrangements.... Cela a permis à Val, Sophie et Vincent de cibler chacun-e une chanson à enregistrer lors de la deuxième résidence.

En parallèle, des sessions de travail avec Anique Granger, les trois artistes ont pu recevoir des formations sur la technique d'écriture avec Kelly Bado, sur la préparation d'outils plus généraux comme la fiche technique, le dossier de presse avec Marc-Antoine Joly et sur l'identité visuelle et artistique avec le responsable de la distribution à l'APCM David Robquin.

La deuxième résidence s'est tenue du 5 au 8 novembre à l'Audio Valley Recording Studio. Au cours de ces quatre journées de travail particulièrement intenses, les trois artistes ont chacun-e enregistré les chansons ciblées lors de la première résidence. Ils ont pu profiter de l'appui de la directrice musicale et artistique Anique Granger qui a endossé le rôle de réalisatrice pour l'occasion. Là encore, des formations visant à outiller au mieux les trois projets participant-es ont été données. Thomas Kriner a présenté une formation sur le montage financier d'un projet musical. La responsable du service APCM Gestion Laëtitia Busanga a, quant à elle, présenté une formation individuelle sur le fonctionnement des différentes sociétés de gestion collective en musique.



Affiche de la 10e édition



Sophie Grenier (Ottawa)



Val d'Avalon (Ottawa)



Vincent Bishop (Sudbury)

## PROJET: ROND POINT (10E ÉDITION)

Enfin, la troisième résidence s'est déroulée du 9 au 12 décembre au Rainbow Bistro. L'heure était à la préparation d'un spectacle collaboratif de sortie de résidence, toujours avec l'appui de la directrice musicale et artistique. Pour l'occasion, l'APCM a confié le mandat de directrice en interprétation vocale et coaching scénique à l'artiste franco-manitobaine Rayannah. C'est finalement le 12 décembre que les trois artistes ont pu présenter un condensé du travail réalisé sur leur trois chansons lors du projet Rond Point devant une soixantaine de personnes. L'APCM se félicite du nombre de membres présent-es lors de ce spectacle.

À l'issu des trois résidences, l'APCM a remis plusieurs prix aux artistes : une performance au festival franco-ontarien (Vincent Bishop), une place au festival international de la chanson de Granby (Sophie Grenier), une place à la résidence Du Haut des Airs (Sophie Grenier) et deux places pour le camp de perfectionnement de Petite-Vallée (Val d'Avalon et Vincent Bishop).



Anique Granger



Vincent Bishop Val d'Avalon Sophie Grenier



Rayannah

# PROJET: QUAND ÇA NOUS CHANTE (19E ÉDITION)

---

Le Festival Quand ça nous chante qui s'est déroulé du 6 au 8 février 2025 à l'École secondaire catholique Saint-Frère-André et l'École secondaire publique Toronto Ouest a impliqué la participation de 19 écoles provenant de 9 conseils scolaires différents pour un total de 184 participant.es et 36 accompagnateurs.trice.s. Cela représente une augmentation de 4 écoles (36 participant.e.s) comparativement à l'édition précédente. De plus, l'École provinciale du Consortium Centre Jules-Léger a participé au festival.

*"Je n'ai que du positif à dire du festival. J'y étais allée 11 et 12 ans passés, mais j'avais un peu oublié l'ambiance incroyable. Mes élèves ont vécu une expérience incomparable et ont passé le chemin du retour à parler de nouveaux objectifs et de préparation pour l'an prochain."*

**- Accompagnatrice et professeure à l'École provinciale, Consortium Centre Jules-Léger**

Le parrain de cette 21e édition, YAO, a été sélectionné par un comité d'élèves de l'école hôte. En plus de son spectacle, le festival a présenté sur scène les artistes franco-ontarien.ne.s Règlement 17, Jessie Simmons et Noémi Madeleine, en plus de l'artiste français JOUBe.



# PROJET: QUAND ÇA NOUS CHANTE (19E ÉDITION)

Durant le festival, des artistes professionnel.le.s ont offert un total de 30 ateliers en petits groupes. Les thématiques des ateliers ont été sélectionnées par les participant.e.s en proposant un vote sur nos réseaux sociaux. Afin d'offrir plus de clarté aux participant.e.s lors de la sélection de leurs ateliers, nous avons élaboré un document avec la description des ateliers, ainsi que le nom du formateur ou de la formatrice et des liens vers leur site web et plateforme de streaming. Voici la liste des thématiques à l'horaire de QCNC 2025 :



1. Batterie : S'adapter aux genres musicaux - Formateur Gabriel Lavoie
2. Basse : Lier le rythme à l'harmonie - Formateur Xavier Bélanger
3. Guitare : Accompagner la voix - Formatrice Reney Ray
4. Guitare : Initiation aux pédales - Formateur Daniel Sauv 
5. Clavier : Accompagner la voix - Formatrice Jessy Lindsay
6. Techniques vocales : Voix de t te, voix mixte et belting - Formatrice Cathy Valli res
7. Composer un solo - Formateur Patrick Pharand
8. Cr er des moments uniques sur sc ne - Formatrice Chantalynne Leonhardt
9. Th  tre musical - Formateur Mathieu Corrigan
10. Improvisation musicale : R gles de base d'un jam - Formateur Kevin Daoust
11. Techniques d'enregistrement : Produire de la musique   partir de son environnement - Formateur JOUBe
12. Composition : Bo te   outils - Formateur Jean-Nicholas Richardson
13.  criture : Chansons   refrain - Formatrice Kaiday
14.  criture : Chansons engag es - Formateur YAO
15. Beatmaking : Hip-Hop et EDM - Formateur DJ UNPIER et Kenan Belzner



# PROJET: QUAND ÇA NOUS CHANTE (19E ÉDITION)

---

L'APCM a aussi organisé une classe de maître de 120 minutes devant l'ensemble des participant.e.s, à propos de la présence scénique. Cette année, le formateur aguerri en la matière, Olivier Laroche, de Pimp ton show, a aussi donné une formation de 90 minutes aux accompagnateurs.trices afin de leur donner des outils pour continuer le travail une fois de retour dans leurs écoles respectives. Cette activité a été excessivement bien reçue de la part des élèves, mais aussi des professeur.e.s accompagnateurs.trices.

Chaque école participante a eu l'opportunité de présenter une prestation musicale de 20 minutes, ce qui a mis en évidence le talent des jeunes musicien.ne.s en Ontario, le travail incroyable des enseignant.e.s qui préparent et accompagnent leur délégation au festival, tout en révélant au grand jour quelques jeunes interprètes qui pourraient un jour faire carrière en chanson.

“

*“J’ai beaucoup aimé voir toutes les écoles s’encourager. J’ai fait de belles rencontres avec les élèves des autres écoles.”*

- Citation tirée du formulaire de rétroaction

”

À noter que tout de suite après leur passage sur scène, chaque école était invitée à se rendre dans une salle privée où un.e artiste professionnel.le leur faisait un retour à chaud sur leur prestation. Une rétroaction que l'on veut bienveillante et encourageante, mais qui permet toutefois d'identifier certaines pistes d'amélioration.

“

*“La rétroaction reçue suite à notre prestation scolaire a été un moment spécial pour nous.”*

- Citation tirée du formulaire de rétroaction

”



# quand ça nous CHANTE

suite



En plus des prestations, des ateliers et de la rétroaction, les festivaliers.ères ont participé à des activités en soirée. Jam, disco silencieuse et micro ouvert/karaoke, une addition particulièrement appréciée, étaient disponibles dans différentes salles de l'école.

Lors de cette édition, le programme de jeunes techniciens.nes a été réinventé afin d'être plus immersif et concret. Les 8 participant.e.s intéressé.e.s à approfondir leurs connaissances en techniques de sonorisation et éclairage. Les informations reçues ont pu être mises en pratique durant les prestations scolaires. Ils et elles ont pu agir en tant qu'assistant à la régie, ainsi que sonoriseurs.trices durant les jams en soirée.

Le principal obstacle auquel était confronté l'association durant l'organisation de cette édition de QCNC était le manque d'accessibilité pour un grand nombre d'écoles dû au coût élevé des hôtels et du transport. L'APCM a consulté les accompagnateurs et accompagnatrices pendant le festival afin de prendre le pouls sur les activités offertes et mieux comprendre les enjeux liés à l'hébergement et au transport. Les commentaires reçus abondent en ce sens : l'hébergement en hôtels et les transports scolaires nécessaires pour déplacer les délégations ont doublé leurs tarifs depuis 2019 et pour beaucoup d'écoles, la dépense était trop onéreuse.

Malgré ces contraintes logistiques, le bilan de Quand ça nous chante 2025 est très positif. L'équipe de l'école hôte, ÉSC Algonquin et ÉS Toronto Ouest, s'est dévouée corps et âme afin d'offrir des conditions d'accueil optimales. Les élèves ont participé aux activités avec beaucoup d'engouement. En espérant que la tendance se maintienne et incite plus d'écoles, déjà pour la prochaine édition de 2026, à s'inscrire à ce festival unique en son genre.

# STUDIO PITCH INTERNATIONAL

En marge de la 44e édition de Contact Ontariois, l'APCM a coordonné son projet Studio Pitch International. Deux artistes ont été sélectionnés parmi une dizaine de candidatures pour présenter un court extrait de leur spectacle devant un panel de professionnel-le-s de l'industrie musicale européenne et africaine. À la suite de quoi leurs étaient données une rétroaction constructive en vue d'un démarchage potentiel sur un marché étranger. À cette occasion, Shawn Jobin et Kelly Bado ont eu la chance de performer chacun-e 20 minutes et d'échanger avec les personnes présentes. L'APCM se félicite de cette belle initiative qui a débouché sur plusieurs dates de spectacles sur le sol européen pour Shawn Jobin et des belles prises de contacts pour le futur en ce qui concerne Kelly.





## PROJET: PRO FUSION (5E ÉDITION)

*En 2024, l'APCM présentait (déjà) la cinquième saison de son projet d'accompagnement professionnel Pro Fusion.*



Ciblant l'aspect entrepreneurial et artistique, Pro Fusion s'adresse à des projets musicaux plus avancés dans leur carrière. Ses objectifs peuvent être multiples : mettre en place une stratégie spécifique pour un projet futur, diagnostiquer le parcours entamé de l'artiste et éliminer des points de blocage... Pro Fusion s'articule autour de deux volets : le premier, une résidence virtuelle de trois jours qui couvrent l'aspect entrepreneurial du projet avec différents ateliers, activités et formations; la deuxième partie quant à elle se concentre sur l'aspect artistique du projet présenté avec une bourse remise à l'issue d'un diagnostic artistique établi par le ou la mentor-e.

Cette année, le mandat de mentor-e a été confié à Yan Bienvenue (Maison Pingouin). Trois projets ont été sélectionnés parmi la dizaine de candidatures reçues : Beau Nectar, Sophie d'Orléans et Véloce André. Après avoir commencé la résidence virtuelle avec un brise glace, ces derniers ont pu assister à un panel traitant du développement de marché. Les candidat-es ont également reçu des formations plus personnalisées sur le référencement web et les stratégies de campagne marketing numérique. Ils/elles ont également présenté leur projet dans un pitch session d'écoute et ont reçu une rétroaction par un panel de professionnel-les de l'industrie musicale. Point d'orgue de cette cinquième édition, un diagnostic artistique complet a été dressé par le mentor Yan Bienvenue et a permis de cibler les points de blocage de chaque projet afin d'orienter au mieux les dépenses de la bourse remise à chaque projet musical. Au cours de ces trois jours de résidence, nous avons pu bénéficier de l'appui de plusieurs professionnel-les de l'industrie musicale : Shanti Loiselle, Josée Plamondon, José Bertrand, Guillaume Ruel, Julie Frigault, Julien Desaulniers, Julien Manaud, Anne Tardif et Marc-André Mongrain.



*L'APCM se félicite de cette nouvelle édition qui a été un succès. Le projet semble gagner en intérêt d'année en année et nous encourageons évidemment nos membres à appliquer à Pro Fusion.*



# PROJET: JAMAIS TROP TÔT

---

*Jamais Trop Tôt (JTT) est une collaboration entre le Réseau national des Galas de la chanson (RNGC), le Festival international de la chanson de Granby (FICG) et une quarantaine de collaborateurs.trices à travers le Canada. En Ontario, c'est l'APCM qui chapeaute ce projet pancanadien.*

JTT vise les élèves francophones canadien.ne.s de 14 à 17 ans. Chaque groupe inscrit participe à l'écriture d'un texte de chanson en étant encadré par un.e formateur.trice professionnel.le et leur professeur.e. Parmi l'ensemble des textes reçus, les meilleurs sont sélectionnés pour être mis en musique par d'ancien.ne.s demi-finalistes du Festival international de la chanson de Granby (FICG), pour un répertoire de 24 chansons. Les 9 provinces participantes sont représentées autant par le choix des textes que par le choix des interprètes, accompagné.e.s par un groupe de musicien.ne.s professionnel.le.s, un directeur musical, un coach vocal et une directrice artistique. Chaque été, cinq (5) jours de répétitions sont prévus pour mettre en place ce spectacle présenté lors de la première semaine du FICG.

## Ateliers d'écriture

En 2024-2025, un total de 18 ateliers dans le Nord, le Sud, le Centre et l'Est de l'Ontario ont été donnés, principalement par YAO, Céleste Lévis, Reney Ray et Dayv Poulin.

Un total de 371 élèves ont participé et 194 textes en sont ressortis et ce sont les 3 titres suivants qui ont été sélectionnés pour être mis en musique durant le spectacle Jamais Trop Tôt en août 2025 :

### Auteur.e.s et titres :

**Alexia Renaud-Morrissette** - « *Vers un nouveau départ* »

**Magalie Savage** - « *Vivre pour soi* »

**Alexis Regnier** - « *Poème* »



# PROJET: JAMAIS TROP TÔT



## Spectacle

Le spectacle Jamais Trop Tôt du 17 août 2025 au FIGG a été un succès retentissant. L'introspection a été le fil conducteur du spectacle. Une fois de plus, l'animatrice Andy St-Louis a mené le spectacle avec candeur et humour. Les interprètes franco-ontarien.ne.s, choisi.e.s par un jury pendant le festival Quand ça nous chante, se sont démarqués par leurs présences scéniques et leurs interprétations émouvantes. Zoée Robichaud a chanté « Le beau chaos », Caleb Villeneuve a interprété « Je ne suis pas un monstre » et Autumn Brock a clôturé le spectacle avec la chanson « Loin de tes bras ».

Plusieurs des chansons ont été mises en musique par des compositeur.trice.s de l'Ontario : Mehdi Cayenne « Je ne suis pas un monstre », Kaiday « Honneur avant bonheur », McLean « Sous pression » et Reney Ray « Dans le silence ».

La chanson « Vers un nouveau départ » d'Alexia Renaud-Morrisette, écrite lors d'un atelier avec Céleste Lévis, a été composée par Étienne Fletcher (SK) et interprétée par Mélika Godin (N.-B.). La chanson « Vivre pour soi » de Magalie Savage, écrite lors d'un atelier avec Céleste Lévis, a été composée par Borduas (QC) et interprétée par Jade Mathieu (QC). La chanson « Poème » de Alexis Regnier, écrite lors d'un atelier avec Reney Ray, a été composée par Chloé Breault (N.-B.) et interprétée par Gloria Monabeka (C.-B.).



## Album

Ce seront les chansons « Je ne suis pas un monstre », interprétée par Caleb Villeneuve et « Loin de tes bras » interprétée par Autumn Brock qui feront partie de la prochaine compilation Jamais Trop Tôt.

Ces chansons ont été écrites par Aaliyah Yoga « Je ne suis pas un monstre » durant un atelier de Adrian House à Terre-Neuve-et-Labrador et par Mia Pomerleau « Loin de tes bras » durant un atelier de Guillaume Laroche au Québec. Elles seront enregistrées entre octobre et novembre 2025 dans un studio à Hearst et/ou North Bay.



# Promotion collective



# SITWEB APCM.CA

Statistiques basées sur la vue d'ensemble du siteweb [apcm.ca](http://apcm.ca) pour la période allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Comparatif par rapport à la période allant du 2 avril 2023 au 31 mars 2024.

## Utilisateurs

- 16000 utilisateurs : une baisse de 55% par rapport à 2023-2024
  - Il y avait des anomalies dans le trafic généré en 2023-2024, avec une augmentation inhabituelle de trafic à partir des États-Unis. Ce trafic anormale a persisté jusqu'en début juin 2024, donc le nombre d'utilisateurs a vu un abaissement à ce temps-là.
- L'augmentation dans la durée d'engagement moyenne appui cette conclusion; en total, il y avait moins de visites anormales dans la dernière année, donc les utilisateurs actifs ont passé en moyenne plus de temps sur le site web
  - Une augmentation de 71.3% dans la durée d'engagement moyenne a été noté depuis la période précédente

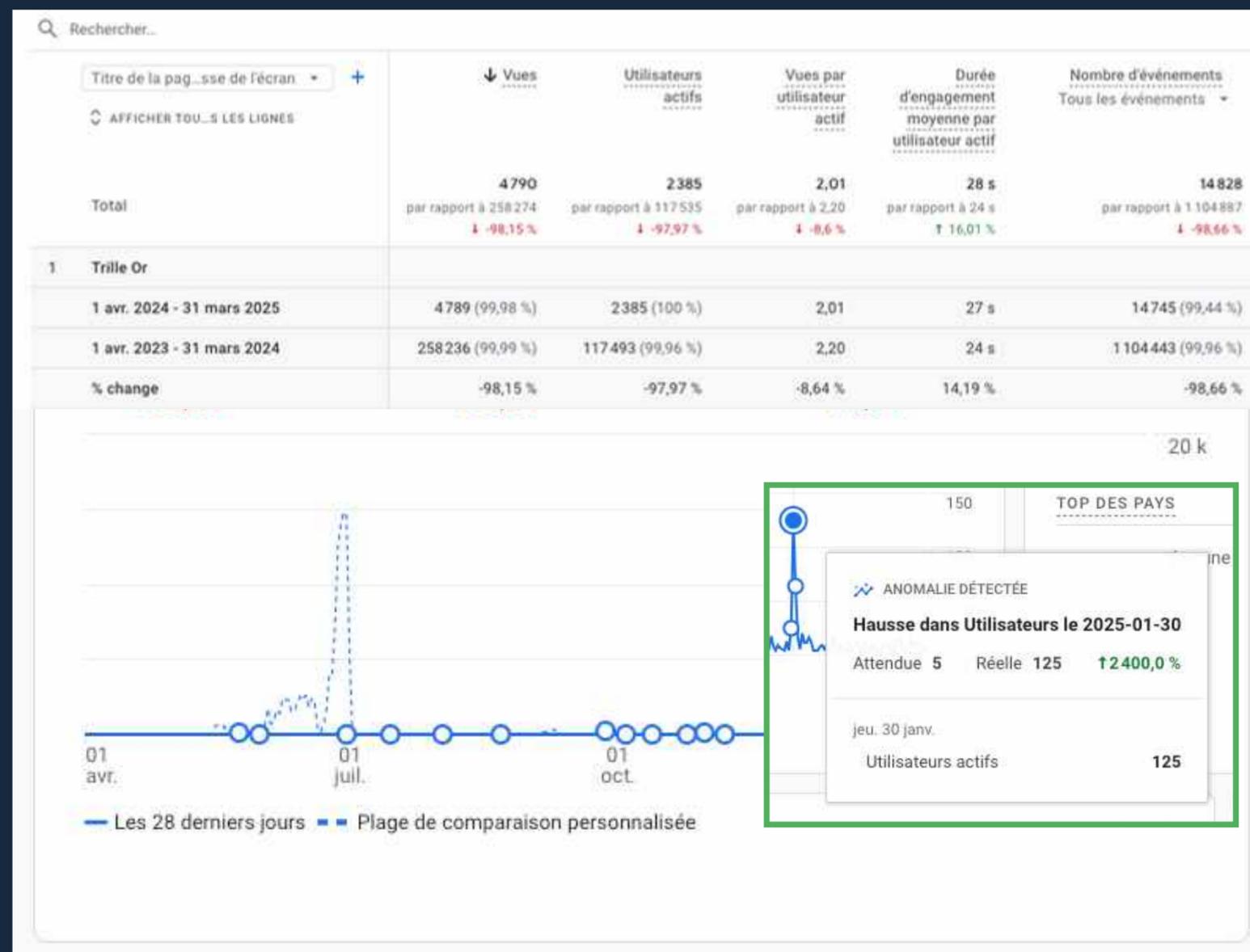


# MICROSITE TRILLE OR

Statistiques basées sur la vue d'ensemble du siteweb [trilleor.ca](http://trilleor.ca) pour la période allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Comparatif par rapport à la période allant du 2 avril 2023 au 31 mars 2024.

## Utilisateurs

- 2400 utilisateurs : une baisse de 98% par rapport à 2023-2024, où il y a eu 117000 utilisateurs
  - Étant donné que l'année 2023-2024 était une année Trille Or, il est normal qu'il y a eu une chute dans les utilisateurs en 2024-2025, qui n'était pas une année Trille Or; il n'y a pas eu de mises à jours ou de nouveautés sur le site jusqu'au 30 janvier 2025
  - Conséquemment, on voit une augmentation d'utilisateurs de 2400% lors du dévoilement des nominations du 30 janvier 2025; la reprise des activités Trille Or a immédiatement eu un effet positif sur les visites du siteweb.
- Une augmentation de 16.0% dans la durée d'engagement moyenne a été noté depuis la période précédente

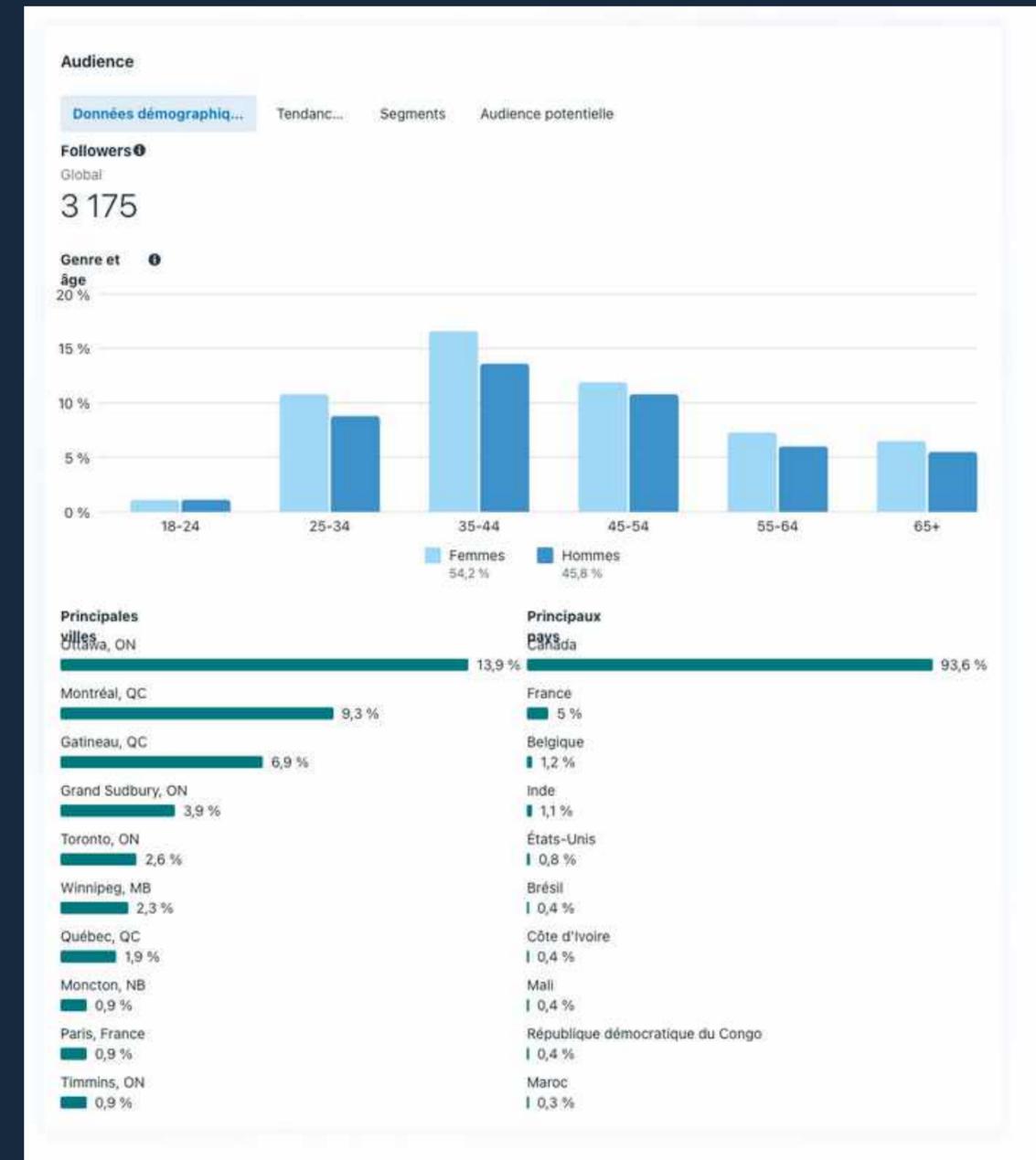


# MÉDIAS SOCIAUX - APCM

Statistiques basées sur la vue d'ensemble de la page Facebook et du compte Instagram pour la période allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Comparatif par rapport à la période allant du 2 avril 2023 au 31 mars 2024.

## Abonné.e.s Facebook

- 3 175 abonné.e.s, ce qui représente une hausse de 152, ou 5%, par rapport à l'année précédente
- 54.2 % femmes; 45.8 % hommes
- La grande majorité (93.6%) au Canada
  - Ottawa : 13.9%
  - Montréal : 9.3%
  - Gatineau : 6.9%
  - Grand Sudbury : 3.9%
  - Toronto : 2.6%
- Également en France, en Belgique, en Inde, et aux États-Unis, entre autres
- La grande majorité de 25 à 54 ans : 72.5%
  - Un tiers (30.4%) de 35 à 44 ans
  - 2.2% de 18 à 24 ans; la tranche d'âge la moins représentée sur FB

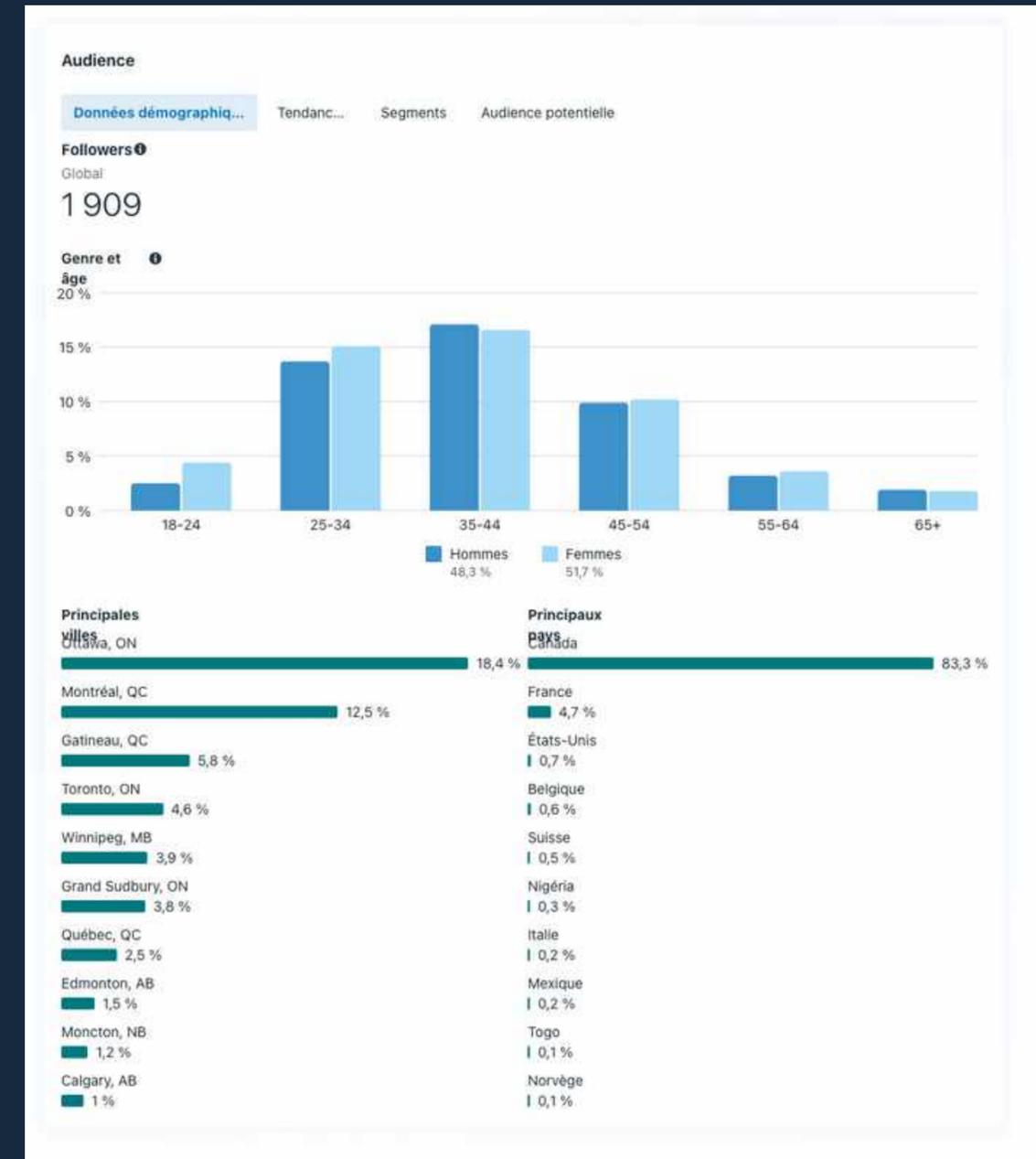


# MÉDIAS SOCIAUX - APCM

Statistiques basées sur la vue d'ensemble de la page Facebook et du compte Instagram pour la période allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Comparatif par rapport à la période allant du 2 avril 2023 au 31 mars 2024.

## Abonné.e.s Instagram

- 1 909 abonné.e.s, ce qui représente une hausse de 183, ou 11%, par rapport à l'année précédente
- 51.7 % femmes; 48.3 % hommes
- La grande majorité (83.3%) au Canada
  - Ottawa : 18.4%
  - Montréal : 12.5%
  - Gatineau : 5.8%
  - Toronto : 4.6%
  - Winnipeg : 3.9%
- Également en France, aux États-Unis, en Belgique, en Suisse, et au Nigéria, entre autres
- La grande majorité de 25 à 54 ans : 82.6%
  - Deux tiers (62.5%) de 25 à 44 ans
  - Un tiers (33.7%) de 35 à 44 ans
  - 7% de 18 à 24 ans; 5% de plus que sur FaceBook
  - 3.7% pour 65+; la tranche d'âge la moins représentée sur IG

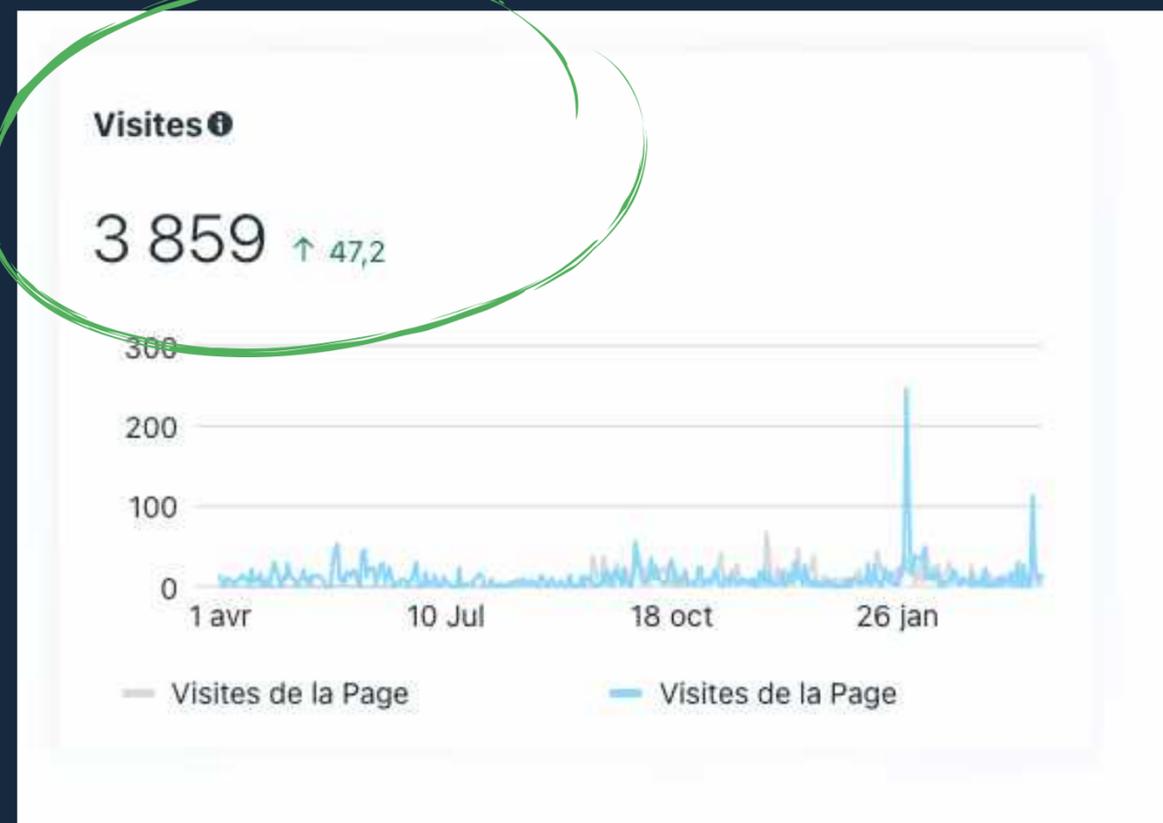


# MÉDIAS SOCIAUX - APCM

## Visites de la page Facebook

Nombre de fois où la page a été consultée.

- Une augmentation de 47.2 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant : 30 janvier 2025 avec 245
- 30 janvier 2025 : Dévoilement des nominations de Trille Or 2025



## Visites du profil Instagram

Nombre de fois où le profil a été consulté.

- En hausse de presque 69.3 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Points culminants : 30 janvier 2025 avec 72
- 30 janvier 2025 : Dévoilement des nominations de Trille Or 2025



# INTERACTIONS - APCM

## Clics sur un lien

Nombre de fois où des personnes ont cliqué, appuyé ou fait glisser l'écran sur des liens dans votre contenu, publicités incluses. Il peut s'agir de formats tels que des publications, des stories et des reels dirigeant vers des destinations ou expériences, sur ou en dehors de Facebook.

- En baisse de 39.5 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant, période précédente : 7 septembre 2023 avec 45, Trille Or 2023
- Point culminant, période actuelle : 30 janvier 2025 avec 27, lancement des nominations Trille Or 2025



## Followers en plus (IG)

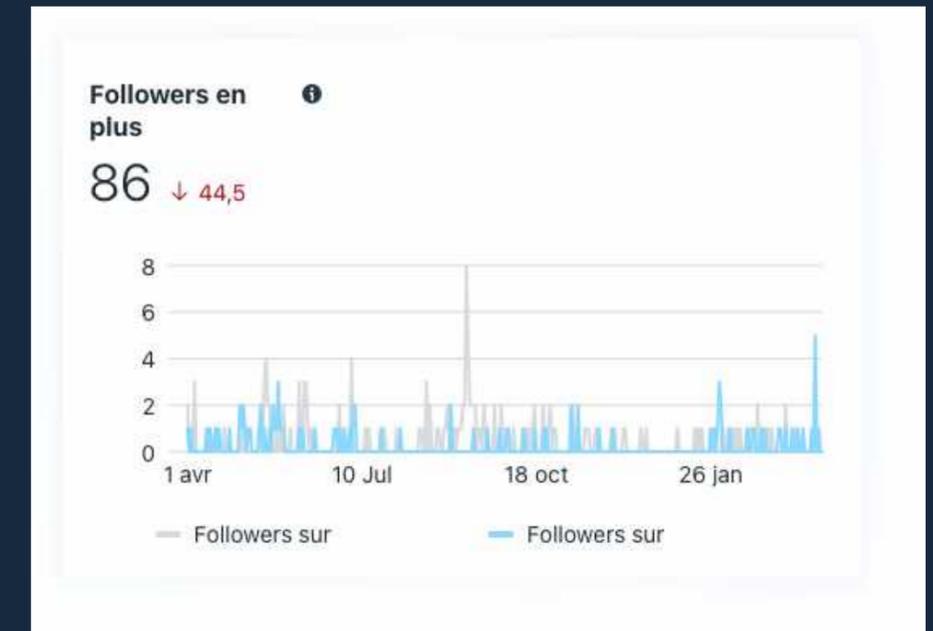
Le nombre de fois où des comptes ont commencé à vous suivre au cours de la période sélectionnée.

- Point culminant : 30 janvier 2025 avec 6, dévoilement des nominations Trille Or 2025
- Une augmentation de 45.7% par rapport à l'année passée (70 nouveaux abonnés en 2023-2024)



## Followers en plus (FB)

- En baisse de 44.5 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Point culminant, période précédente : 9 septembre 2023 avec 8, Trille Or 2023
- Point culminant, période actuelle : 27 mars 2025 avec 5
- 2e point culminant, période actuelle : 31 janvier 2025 avec 3, dévoilement des nominations Trille Or 2025

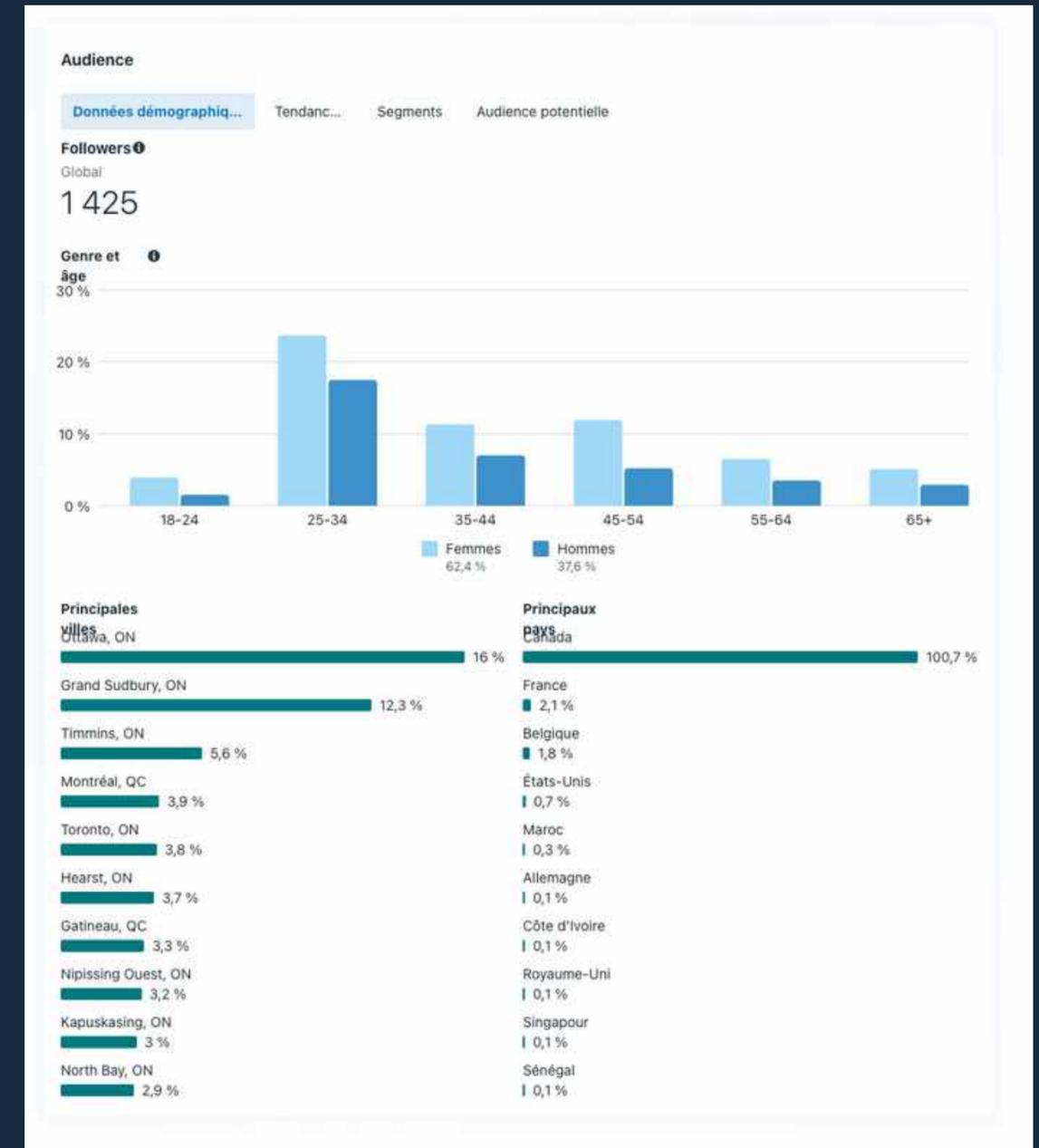


# MÉDIAS SOCIAUX - QCNC

Statistiques basées sur la vue d'ensemble de la page Facebook et du compte Instagram pour la période allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Comparatif par rapport à la période allant du 2 avril 2023 au 31 mars 2024.

## Abonné.e.s Facebook

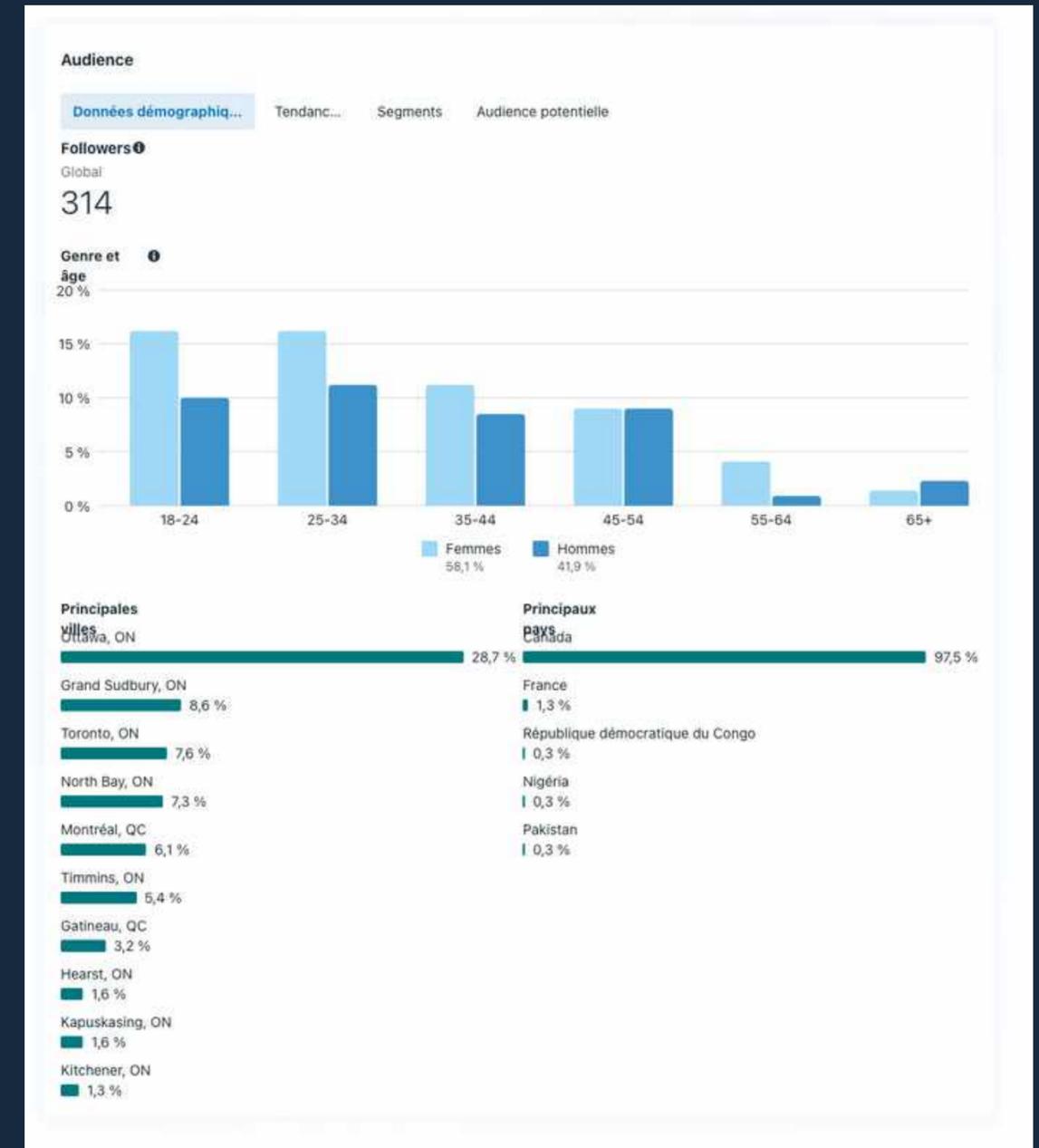
- 1 425 abonné.e.s, ce qui représente une hausse de 64, ou 4.7%, par rapport à l'année précédente
- 62.4 % femmes; 37.6 % hommes
- La grande majorité (100.7%) au Canada (Ce n'est pas clair comment Facebook détermine que plus de 100% de l'audience vient du Canada)
  - Ottawa : 16%
  - Sudbury : 12.3%
  - Timmins : 5.6%
  - Montréal : 3.9%
  - Toronto : 3.8%
- La plus grande tranche d'âge est de 25 à 34 ans, représentant 41.2% de notre audience
  - La tranche d'âge la moins représentée est de 18 à 24 ans, pour 5.4%, ce qui indique que les jeunes, tel que les anciens participants, ne suivent pas la page Facebook de QCNC en grand nombre



# MÉDIAS SOCIAUX - QCNC

## Abonné.e.s Instagram

- 314 abonné.e.s, ce qui représente une hausse de 134, ou 74%, par rapport à l'année précédente
- 58 % femmes; 42 % hommes
- La grande majorité (97.5%) au Canada
  - Ottawa : 28.7%
  - Sudbury : 8.6%
  - Toronto : 7.6%
  - North Bay : 7.3%
  - Montréal : 6.1%
- La majorité de 18 à 34 ans : 53%
  - Un quart (26.2%) de 18 à 24 ans
  - Naturellement, la page Instagram du festival QCNC atteint un audience plus jeune que la page Instagram de l'APCM, étant donné que c'est un événement en milieu scolaire, mais la grande différence dans l'audience Instagram et Facebook des pages QCNC démontrent que ces plateformes ne sont pas utilisées autant par les jeunes



# MÉDIAS SOCIAUX - QCNC

## Visites de la page Facebook

Nombre de fois où le profil a été consulté.

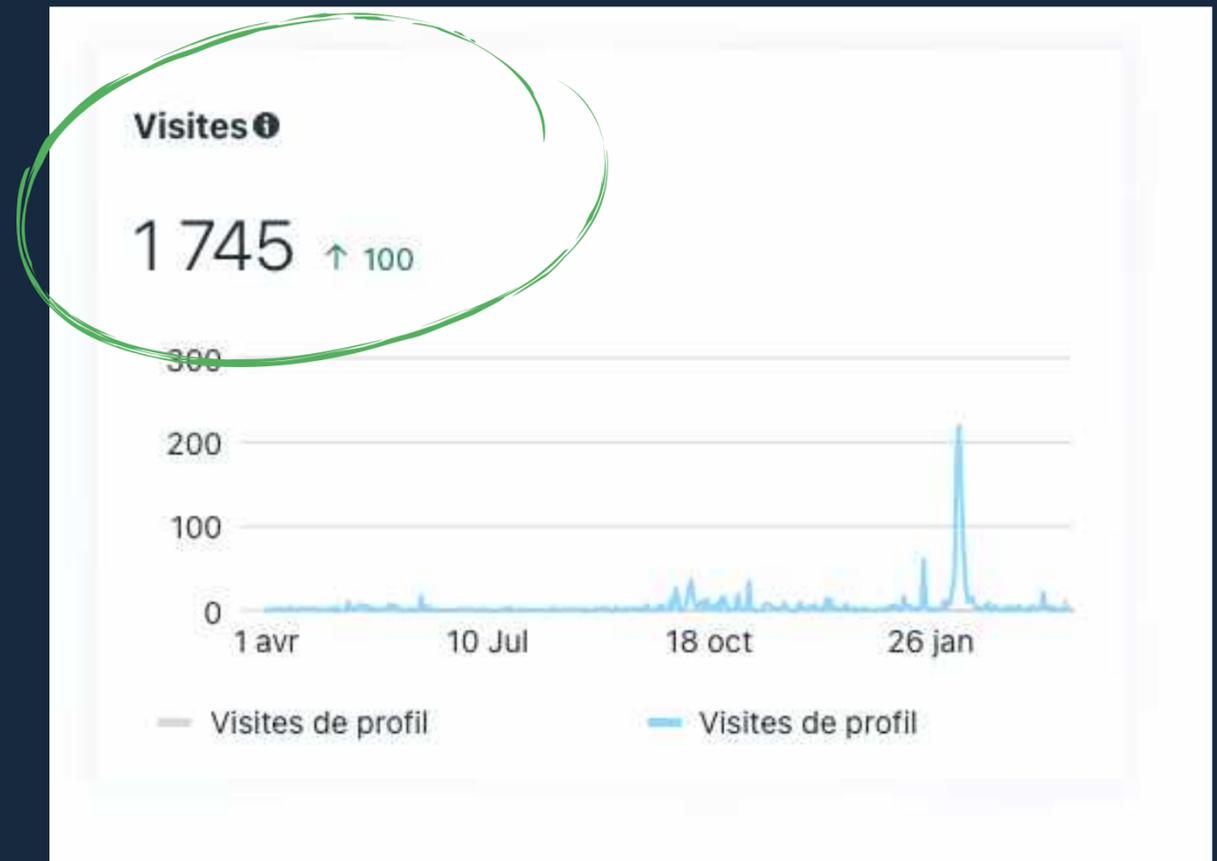
- En hausse de 25 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Points culminants : 7 février 2025 avec 1030
- 7 février 2025 : Pendant QCNC 2025



## Visites du profil Instagram

Nombre de fois où le profil a été consulté.

- En hausse de 100 % par rapport à la période de comparaison précédente
- Points culminants : 8 février 2025 avec 219
- 8 février 2025 : Pendant QCNC 2025



# INFOLETTRES VIA CAMPAIGN

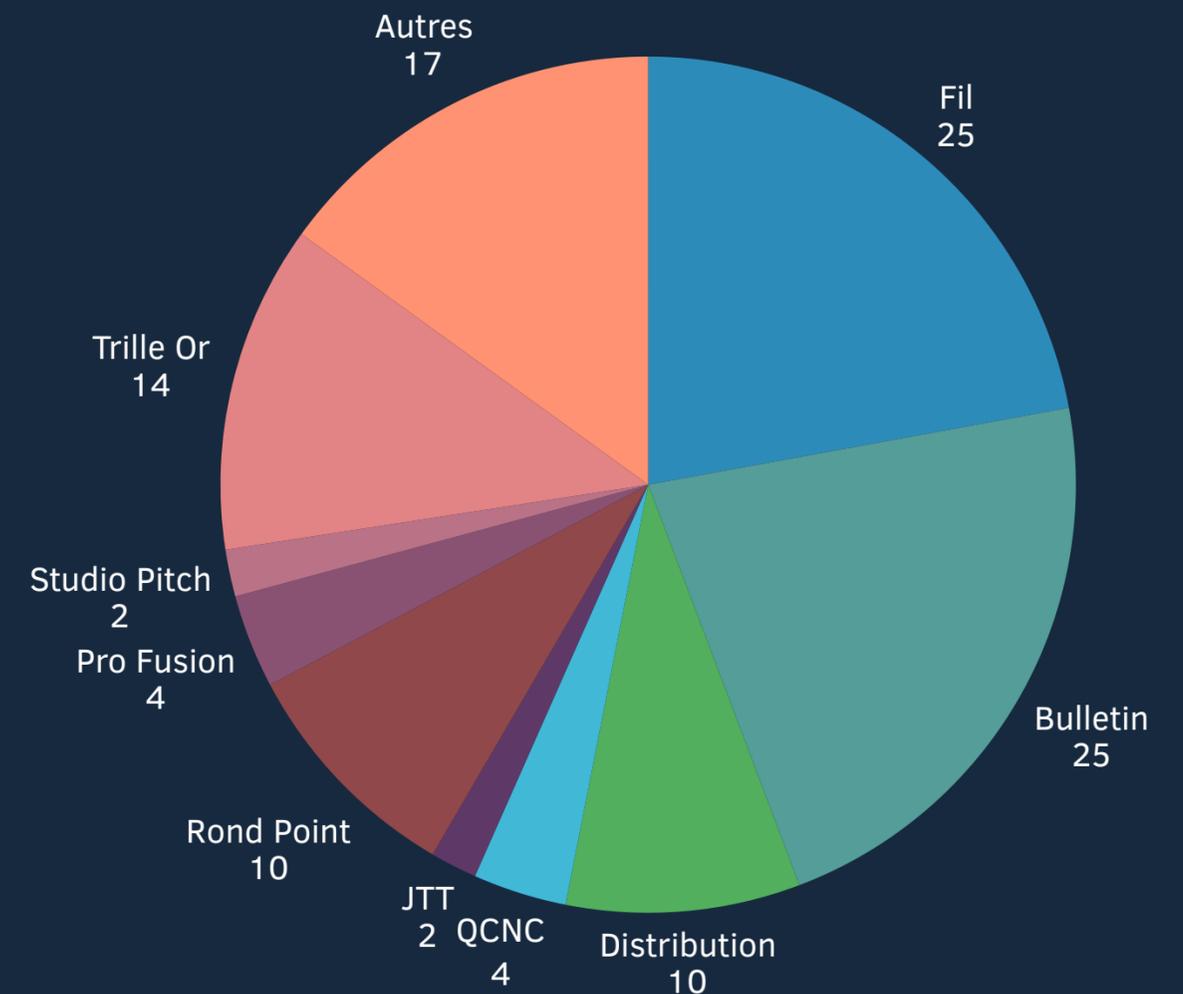
Nos infolettres produites sur Campaign sont destinées au grand public et à nos membres (communications internes). En 2024-2025, nous avons créé 116 infolettres, une augmentation par rapport aux 106 comptabilisées en 2023-2024.

## Tableau de résultats

Taux moyens	2024-2025	2023-2024
Ouvertures	51,89 %	46,54 %
Clics	7,86 %	5,97 %
Réactivité	14,91 %	12,73 %

*On constate une hausse à tous les niveaux, soit du taux d'ouvertures global, des clics et de la réactivité*

## Répartition des 116 campagnes



# INFOLETTRES VIA CAMPAIGN

## Tableau de résultats - Bulletin aux membres

Taux moyens	2024-2025	2023-2024
Ouvertures	45,49 %	44,54 %
Clics	13,93 %	8,59 %
Réactivité	25,81 %	19,15 %

*On constate une hausse à tous les niveaux, soit du taux d'ouvertures global, des clics et de la réactivité*

## Tableau de résultats - Fil des nouveautés

Taux moyens	2024-2025	2023-2024
Ouvertures	43,52 %	41,87 %
Clics	4,72 %	4,25 %
Réactivité	10,88 %	10,00 %

*On constate une hausse à tous les niveaux, soit du taux d'ouvertures global, des clics et de la réactivité*

IV

# Rapport financier

Voir Annexe 1

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S  
DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE  
FRANCO-ONTARIENNES**

31 MARS 2025

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S  
DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE  
FRANCO-ONTARIENNES**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Produits et charges par activité et par projet	14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Association des professionnel(le)s de la chanson et de la musique franco-ontariennes

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des professionnel(le)s de la chanson et de la musique franco-ontariennes (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres points*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières supplémentaires aux pages 14 et 15, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
**T 613 745-8387**  
**F 613 745-9584**

**Marcil-Lavallee.ca**

Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

 **MOORE**  
Un membre indépendant de  
Moore North America, Inc.  
An independent member  
of Moore North America, Inc.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces méthodes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 16 septembre 2025

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

4

	2025	2024
<b>PRODUITS</b>		
Subventions et contributions (note 3)	538 898 \$	606 027 \$
Ventes et services professionnels	53 637	50 731
Droits d'entrée	33 000	29 740
Commandites	9 500	91 050
Cotisations des membres	8 725	9 025
Dons en services	5 000	36 984
Autres	9 881	5 848
	<b>658 641</b>	<b>829 405</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	304 676	266 007
Honoraires professionnels de comptabilité et achat de services	174 565	273 331
Hébergement et repas	61 220	110 091
Publicité et promotion	28 090	146 768
Frais de déplacement et de représentation	21 362	33 466
Loyer	19 125	18 450
Télécommunications	15 368	22 678
Matériel, fournitures et frais de bureau	11 450	26 542
Location de salle et d'équipement/matériel	9 428	13 691
Redevances versées aux artistes	8 727	10 053
Amortissement des immobilisations	3 640	4 503
	<b>657 651</b>	<b>925 580</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>990 \$</b>	<b>(96 175) \$</b>

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE  
FRANCO-ONTARIENNES**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

5

	<b>Non affecté</b>	<b>Fonds de conso- lidation</b>	<b>2025 Total</b>	<b>2024 Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>7 678 \$</b>	<b>80 000 \$</b>	<b>87 678 \$</b>	<b>183 853 \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>990</b>	<b>-</b>	<b>990</b>	<b>(96 175)</b>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>8 668 \$</b>	<b>80 000 \$</b>	<b>88 668 \$</b>	<b>87 678 \$</b>

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2025

6

	2025	2024
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	47 312 \$	44 599 \$
Débiteurs (note 4)	72 835	30 519
Taxes à la consommation à recevoir	8 320	9 925
Subventions et contributions à recevoir	99 727	101 415
Frais payés d'avance	7 932	3 353
	236 126	189 811
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	9 762	10 867
	245 888 \$	200 678 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 7)	56 421 \$	62 500 \$
Subventions et contributions reportées (note 8)	99 145	50 500
Autres produits reportés	1 654	-
	157 220	113 000
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	8 668	7 678
Affectation interne (note 9)		
Fonds de consolidation	80 000	80 000
	88 668	87 678
	245 888 \$	200 678 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
\_\_\_\_\_, administrateur

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

7

	2025	2024
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	990 \$	(96 175) \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissement des immobilisations	3 640	4 503
Gouvernement du Canada - CUEC	-	(20 000)
	<b>4 630</b>	<b>(111 672)</b>
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :</b>		
Débiteurs	(42 316)	18 141
Taxes à la consommation à recevoir	1 605	2 685
Subventions et contributions à recevoir	1 688	18 725
Frais payés d'avance	(4 579)	3 542
Créditeurs et frais courus	(6 079)	3 623
Subventions et contributions reportées	48 645	38 500
Autres produits reportés	1 654	-
	<b>5 248</b>	<b>(26 456)</b>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(2 535)	(723)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	-	(40 000)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 713</b>	<b>(67 179)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>44 599</b>	<b>111 778</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>47 312 \$</b>	<b>44 599 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

8

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des professionnel(le)s de la chanson et de la musique franco-ontariennes, une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, a été créée dans le but de promouvoir la chanson et la musique franco-ontariennes. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'Association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Constatation des produits

L'Association comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les commandites, les ventes et services professionnels, les cotisations, les droits d'entrée et les autres produits sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le service a été rendu, pourvu que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

#### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

#### Services reçus à titre bénévole

L'Association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

9

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Commandites en services**

L'Association a choisi de comptabiliser les commandites reçues sous forme de services lorsque la juste valeur de ces montants peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que les services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et que l'Association aurait dû se procurer autrement ces services à défaut d'une commandite.

### **Immobilisations**

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

### **Réduction de valeur des immobilisations**

L'Association comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale*

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

10

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instrument financiers (suite)

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2025	2024
Musicaction	212 346 \$	172 375 \$
Conseil des arts de l'Ontario (CAO)	105 452	105 452
Ministère de l'Éducation de l'Ontario	90 000	90 000
Ministère du Patrimoine canadien	78 000	70 200
Ontario Créatif	30 000	55 000
Fonds RadioStar	20 100	90 000
Fédération culturelle canadienne-française (PassepART)	3 000	3 000
Gouvernement du Canada - CUEC	-	20 000
	<b>538 898 \$</b>	<b>606 027 \$</b>

### 4. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes clients	73 335 \$	31 019 \$
Provision pour créances douteuses	(500)	(500)
	<b>72 835 \$</b>	<b>30 519 \$</b>

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

11

### 5. IMMOBILISATIONS

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	38 354 \$	28 592 \$	9 762 \$	10 867 \$

### 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'Association bénéficie d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale, portant sur les actifs de l'Association.

### 7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	40 701 \$	56 647 \$
Sommes à remettre à l'État	15 720	5 853
	56 421 \$	62 500 \$

### 8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent du financement affecté à couvrir les charges de projets de l'exercice suivant.

Les variations des subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2025	2024
Solde au début	50 500 \$	12 000 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	587 543	644 527
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(538 898)	(606 027)
Solde à la fin	99 145 \$	50 500 \$

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

12

### 8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES (suite)

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2025	2024
Musicaction	70 570 \$	50 500 \$
Fonds RadioStar	28 575	-
	99 145 \$	50 500 \$

### 9. AFFECTATION INTERNE

#### Fonds de consolidation

Le Fonds de consolidation est destiné à assurer la viabilité de l'Association à court, moyen et long terme.

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Association est principalement lié aux débiteurs.

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 37 % du total des comptes clients est à recevoir de deux entités. L'Association évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

13

---

### 11. ÉVENTUALITÉS

#### **Montants octroyés en vertu d'ententes**

Dans le cours normal de ses activités, l'Association signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'Association pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

### PRODUITS ET CHARGES PAR ACTIVITÉ ET PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non audité)

14

	Administration	Démarchage	Distribution	Incubateur international (C'est dans l'air)	Jamais trop tôt	Profusion	Promotion collective	QCNC	Rond Point	Service Gestion administrative	Trille Or	2025 Total	2024 Total
<b>PRODUITS</b>													
<b>Subventions et contributions</b>													
Musicaction	- \$	3 416 \$	19 700 \$	6 500 \$	- \$	33 000 \$	22 500 \$	17 800 \$	22 000 \$	87 430 \$	- \$	212 346 \$	172 375 \$
Conseil des arts de l'Ontario	71 952	-	-	-	-	8 500	-	2 000	20 000	-	3 000	105 452	105 452
Ministère de l'Éducation de l'Ontario	-	-	-	-	-	-	-	90 000	-	-	-	90 000	90 000
Ministère du Patrimoine canadien	59 066	-	-	-	-	4 934	-	1 404	9 000	-	3 596	78 000	70 200
Ontario Créatif	-	3 270	-	-	-	-	3 330	-	-	-	23 400	30 000	55 000
Fonds RadioStar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 100	20 100	90 000
Fédération culturelle canadienne-française (PassepART)	3 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 000	3 000
Gouvernement du Canada – CUEC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000
	134 018	6 686	19 700	6 500	-	46 434	25 830	111 204	51 000	87 430	50 096	538 898	606 027
<b>Autonomes</b>													
Ventes et services professionnels	450	1 000	10 027	-	18 384	-	-	1 521	10 750	11 505	-	53 637	50 731
Droits d'entrée	-	-	-	-	-	-	-	33 000	-	-	-	33 000	29 740
Commandites	-	-	-	-	-	-	-	4 500	2 000	-	3 000	9 500	91 050
Cotisations des membres	8 725	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 725	9 025
Dons en services	-	-	-	-	-	-	5 000	-	-	-	-	5 000	36 984
Autres	2 308	100	-	-	-	-	-	4 071	-	-	3 402	9 881	5 848
	11 483	1 100	10 027	-	18 384	-	5 000	43 092	12 750	11 505	6 402	119 743	223 378
<b>TOTAL DES PRODUITS (à reporter)</b>	<b>145 501</b>	<b>7 786</b>	<b>29 727</b>	<b>6 500</b>	<b>18 384</b>	<b>46 434</b>	<b>30 830</b>	<b>154 296</b>	<b>63 750</b>	<b>98 935</b>	<b>56 498</b>	<b>658 641</b>	<b>829 405</b>

# ASSOCIATION DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE FRANCO-ONTARIENNES

## INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

### PRODUITS ET CHARGES PAR ACTIVITÉ ET PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

(non auditée)

15

	Administration	Démarchage	Distribution	Incubateur international (C'est dans l'air)	Jamais trop tôt	Profusion	Promotion collective	QCNC	Rond Point	Service Gestion administrative	Trille Or	2025 Total	2024 Total
<b>TOTAL DES PRODUITS (reporté)</b>	145 501	7 786	29 727	6 500	18 384	46 434	30 830	154 296	63 750	98 935	56 498	658 641	829 405
<b>CHARGES</b>													
Salaires, avantages sociaux et contractuels	69 338	1 000	16 689	4 500	6 625	16 400	6 500	52 500	24 000	76 424	30 700	304 676	266 007
Honoraires professionnels, de comptabilité et achats de services	49 345	-	-	-	9 230	27 970	6 445	37 133	16 047	14 465	13 930	174 565	273 331
Hébergement et repas	178	2 635	-	-	-	-	3 419	42 514	12 474	-	-	61 220	110 091
Publicité et promotion	243	-	4 200	-	-	-	10 500	2 980	500	-	9 667	28 090	146 768
Frais de déplacement et de représentation	143	3 766	-	-	2 529	172	3 002	7 368	4 382	-	-	21 362	33 466
Loyer	4 769	-	-	1 500	-	-	656	1 000	4 000	6 200	1 000	19 125	18 450
Télécommunications	11 645	-	111	-	-	1 500	150	-	-	1 200	762	15 368	22 678
Matériel, fournitures et frais de bureau	7 698	385	-	500	-	392	158	1 135	97	646	439	11 450	26 542
Location de salle et d'équipement/matériel	-	-	-	-	-	-	-	7 178	2 250	-	-	9 428	13 691
Redevances versées aux artistes	-	-	8 727	-	-	-	-	-	-	-	-	8 727	10 053
Amortissement des immobilisations	3 640	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 640	4 503
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	146 999	7 786	29 727	6 500	18 384	46 434	30 830	151 808	63 750	98 935	56 498	657 651	925 580
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	(1 498) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 488 \$	- \$	- \$	- \$	990 \$	(96 175) \$